Offices et Réunions

Eglise Cathédrale. — Dimanche 7 octobre, à 7 heures 4/2 du soir, réunion solennelle de la Confrérie du Rosaire vivant. Sermon par un R. P. Dominicain. Procession, salut du Très Saint-Sacrement.

Eglise Saint-Laud. - Dimanche 7 octobre, fête patronale. A 10 heures, grand'messe en musique. A 2 h. 1/2, vêpres solennelles présidées par Mgr l'Evêque. Panégyrique de saint Laud, par le R. P. Larousse, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la maison d'Angers. Salut solennel du Très Saint-Sacrement. Après la cérémonie, les reliques de saint Laud seront présentées à la vénération des fidèles.

Église Saint-Serge. — Dimanche 7 octobre, fête patronale de la paroisse et adoration mensuelle du Très Saint-Sacrement. Première messe à 6 heures; à 7 heures, messe de communion générale et allocution; à 10 heures, grand'messe présidée par Monseigneur l'Evêque; à 2 h. 1/2, vêpres suivies du sermon et de la procession d'usage.

Le sermon des vêpres et le panégyrique de la grand'messe seront

prêchés par le R. P. Maurey, de la Compagnie de Jésus.

A la grand'messe, Kyrie et Gloria chantés par les élèves de l'école des Frères et les jeunes gens du Patronage; à l'offertoire, solo de violon par M. J. Choisteau; Sanctus (Gounod) O Salutaris et Agnus Dei (Delaporte) solos et duo chantés par Mme Grolleau et M. F. Lorioux. L'orgue sera tenu par M. Rideau.

Aux vêpres, psaumes en faux-bourdons; Tantum ergo et Laudate

(Rideau), chœurs.

Lundi 8 octobre, à 8 heures, réunion des mères de famille:

messe, allocution et salut du Très Saint-Sacrement.

EGLISE SAINT-JOSEPH. — Dimanche prochain, 7 octobre, jour de la fête patronale du Très Saint Rosaire, à 8 heures du soir, réunion solennelle de la Confrérie. Recommandations, chapelet, sermon, procession pendant laquelle les litanies dites de Notre-Dame-des-Victoires, seront chantées avec reprises de l'orgue tenu par M. Mangeon.

Le Sanctuaire sera illuminé. Le sermon sera donné par M. l'abbé

Dessais, prêtre habitué à la Trinité.

Samedi, à partir de 2 heures, et toute la journée du lendemain, indulgence plénière à gagner à chaque visite faite en l'église Saint-Joseph, à l'autel de Notre-Dame du Rosaire.

Église Sainte-Thérèse. — Dimanche, 7 octobre, à l'issue des vèpres qui seront chantées à 2 heures 1/2, réunion de la Confrérie en faveur des âmes du Purgatoire. Sermon par M. l'abbé Denéchère, vicaire à Saint-Joseph.

Lundi 8 octobre, messe chantée à 8 heures pour les membres

défunts de l'Association.

Vendredi 19 et samedi 20, exercices de l'Adoration perpétuelle. A 10 heures, messe chantée à la même intention.

CHAPELLE DES URSULES. — La réunion des Mères chrétiennes aura